FICHE GUIDE LE REFERENCEMENT D'UN CFA

INFORMATION, CONTROLE & ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE : Bien référencer son CFA

Dernière mise à jour : 19 juillet 2024

Source principale : Mission interministérielle de l'apprentissage (Paul-Boris Bouzin)
Compléments en rouge apportés par la Mission régionale.

Etapes -->	1	2	3
Quelle démarche ? (Créer, obtenir, mettre à jour...)	- Créer son SIRET - Modifier les informations de son entreprise	- Obtenir son Numéro Déclaration Activité (ou l'actualiser avec la mention "apprentissage" - Déposer son BPF Indiquer un changement de SIRET	- Obtenir sa certification Qualiopi
Où la faire ? (nom)	Guichet unique INPI	Mon Activité Formation	Voir Site DGEFP
Où la faire ? (lien)	https://procedures.inpi.fr/?/	https://info.monactiviteformation.emploi.gouv.fr/ Contacts des services régionaux de contrôle si besoin https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/src adresses.pdf	https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/liste-organismes-certificateurs
Qui est le service référent ?	INSEE	DREETS	COFRAC / France Compétences
Quelles sont les bases alimentées / Où vérifier que votre organisme est bien à jour ? Note : vérifiez bien tous vos établissements sur toutes les bases indiquées. Si une donnée est incorrecte --> mettre à jour l'info (ligne 4)	- Annuaire des entreprises https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/	- Liste Publique des Organismes de formation https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-publique-des-organismes-de-formation-l-6351-7-1-du-code-du-travail/	- Liste Publique des Organismes de formation https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-publique-des-organismes-de-formation-l-6351-7-1-du-code-du-travail/

Production originale © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024

Etapes -->	4	5
Quelle démarche ? (Créer, obtenir, mettre à jour...)	- Identifier son certificateur - Vérifier ses certifications RNCP	- Obtenir son UAI
Où la faire ? (nom)	Site France Compétences	Services Académiques
Où la faire ? (lien)	https://www.francecompetences.fr	https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Nouveaux-CFA-comment-obtenir-votre-UAI-unite-administrative-immatriculee (Ce lien DREETS est utile : le CERFA disponible sur la page regroupe tous les contacts des Académies en charge des UAI) Demandez à votre académie de mettre à jour votre UAI sur le Référentiel Onisep.
Qui est le service référent ?	France Compétences	Académies
Quelles sont les bases alimentées / Où vérifier que votre organisme est bien à jour ? Note : vérifiez bien tous vos établissements sur toutes les bases indiquées. Si une donnée est incorrecte --> mettre à jour l'info (ligne 4)	Pas de base à vérifier. Cette démarche permet d'identifier ses certificateurs (Ministère de l'Education Nationale, Ministère du Travail, branche professionnelle...) 1. Chercher sa certification sur https://www.francecompetences.fr 2. Vérifier le contenu de la fiche RNCP : modalités, validité, certificateur *Point de vigilance : vérifier que la fiche soit bien "active"* 3. Si besoin demander son habilitation auprès de son certificateur. Ex : pour les Titres professionnels du ministère du Travail, demander l'agrément des sessions d'examens auprès de la DREETS. Infos sur https://www.responsabledesession.fr/wp-content/cache/all/la-demande-dagrement/index.html ou recherche google "Demande agrément dreets (région)" *Point de vigilance pour les diplômes des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur : suivre la recommandation première du Précis de l'apprentissage publié par la DGEFP – Ministère du travail* *« Aucune offre de formation en apprentissage ne peut être proposée par un CFA sans qu'il n'ait pris l'attache du certificateur du diplôme ou du titre visé. Le certificateur est le seul compétent pour délivrer l'information requise sur les référentiels de formation, les modalités d'évaluation et le passage des examens »* *Conseil : le premier contact devrait être l'inspecteur coordonnateur de la mission d'information, de contrôle et d'accompagnement pédagogique des formations par apprentissage. Contacts à consulter sur le site de la DGESCO*	Acce (Ministère Education Nationale) https://www.education.gouv.fr/acce_public/search.php Référentiel Onisep https://referentiel.apprentissage.onisep.fr/organismes (contact : referentiel-uai-siret@onisep.fr)

Production originale © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024

Etapes -->	6	7
Quelle démarche ? (Créer, obtenir, mettre à jour...)	- Référencer son Offre de formation + apparaitre sur Affelnet et Parcoursup - Déclarer ses établissements responsables et formateurs (nature)	- Vérifier son organisme sur Le Tableau de bord de l'apprentissage - Vérifier son organisme sur La bonne alternance
Où la faire ? (nom)	Carif Oref	Tableau de bord de l'apprentissage La bonne alternance
Où la faire ? (lien)	https://www.intercariforef.org/referencer-son-offre-de-formation Chaque formation doit indiquer : - son établissement responsable (=gestionnaire des contrats) - son établissement formateur - son lieu de formation (souvent identique au formateur)	S'inscrire sur https://cfas.apprentissage.beta.gouv.fr (Tableau de bord de l'apprentissage) et sur https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/ (La bonne alternance) Sur ces 2 plateformes la mise à jour de vos établissements et formations est automatique : ces données sont récupérées des bases précédentes. Si vous constatez une erreur, mettez à jour les bases sources directement (étapes 1 à 6)
Qui est le service référent ?	Carif Oref régional	Mission interministérielle pour l'Apprentissage
Quelles sont les bases alimentées / Où vérifier que votre organisme est bien à jour ? Note : vérifiez bien tous vos établissements sur toutes les bases indiquées. Si une donnée est incorrecte --> mettre à jour l'info (ligne 4)	Réseau des Carif Oref https://www.intercariforef.org/ Catalogue des formations en apprentissage https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/recherche/etablissements Affelnet https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/ Parcoursup https://www.parcoursup.gouv.fr/	TBA https://cfas.apprentissage.beta.gouv.fr/ LBA https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/

Production originale © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024